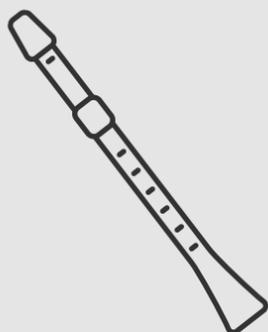


PRATIQUER LA FLÛTE À BEC EN TOUTE SÉCURITÉ

en temps d'épidémie

Nos flûtes sont nos outils d'expression et de travail, mais leur conception et leur utilisation en font malheureusement de potentiels vecteurs du Covid-19.

Alors quelles précautions adopter pour limiter les risques?



1

JOUEZ VOS PROPRES FLÛTES

Cela va sans dire, mais c'est mieux en le disant ! Si vous n'êtes pas malade, il n'est pas utile de les désinfecter. Si vous êtes malade, laissez vos flûtes au repos et prenez soin de vous...

Lavez-vous bien les mains avant et après le jeu.

2

NE PARTAGEZ PAS VOS INSTRUMENTS

Évitez à tout prix de vous échanger les flûtes !

N'essayez pas les flûtes de vos amis/collègues.

Au conservatoire : celui qui joue une flûte du conservatoire ne la passe pas aux autres.

En ensemble : chaque flûtiste reste à sa voix, avec ses instruments.

C'est moins drôle mais meilleur pour la santé !

3

ATTENTION AUX PRODUITS DÉSINFECTANTS

Alcool : **uniquement à 70°** (pas d'alcool ménager, ni d'alcool à brûler, d'acétone etc), avec parcimonie et en surface exclusivement. Attention cependant, l'alcool peut altérer certains vernis, teintes et finitions des flûtes. L'usage répété peut fragiliser le bois et faire apparaître fentes et déformations.

Javel : **ne pas utiliser sur les flûtes**. L'eau de Javel est corrosive et irritante, nocive pour vos flûtes, pour vous et pour l'environnement.

4

LES PRODUITS MAGIQUES N'EXISTENT PAS

Désinfecter complètement une flûte implique d'en retirer le bouchon pour nettoyer canal, bouchon, biseau, sous-biseau, fenêtre, perce et extérieur... compliqué d'atteindre ces zones sans matériel et connaissances en facture !

Aucun produit miracle ne peut vous garantir une désinfection totale et instantanée des flûtes.

5

LE MEILLEUR DÉSINFECTANT, C'EST LE TEMPS !

Selon les sources, le Covid-19 survit entre quelques heures et quelques jours sur les surfaces, probablement 5-6 jours pour le bois.

8 jours de quarantaine sont recommandés pour garantir un minimum de risques.

De plus, le temps est gratuit, disponible, et ne nuit ni aux flûtistes ni à l'environnement !

6

LES GARANTIES DES FACTEURS

Nous prenons très au sérieux la sécurité de tous et vous garantissons :

- Un nettoyage approfondi et une désinfection complète des instruments que vous nous confiez,
- 8 jours de quarantaine avant de vous envoyer ou renvoyer un instrument,
- Le strict respect des règles de sécurité lors de la réouverture de nos ateliers.

Ce document est basé sur les informations dont nous disposons au 7 mai 2020.

Une équipe du Pôle d'Innovation de l'ITEMM (Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique) travaille activement à recenser les méthodes de décontamination adaptées aux instruments. La CSFI (Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale) planche sur des protocoles adaptés à l'accueil du public dans les ateliers et boutiques. L'UNFI (Union Nationale de la Facture Instrumentale), les facteurs d'instruments et tous les facteurs de flûtes à bec sont mobilisés pour participer à ces recherches pour créer les meilleures conditions pour nous tous.

AVEC LA PARTICIPATION DE : JOEL ARPIN - VINCENT BERNOLIN - PHILIPPE BOLTON - ÉTIENNE HOLMLAT - GUIDO HULSENS - PHILIPPE LACHÉ - BRUNO REINHARD - CLAIRE SÉCORDEL, FACTEURS DE FLÛTES À BEC
INFOGRAPHIE : CLAIRE SÉCORDEL